

Rapport 20 d'activité 21

ADIL du Tarn





Sommaire

Rapport moral	5
1 Présentation et fonctionnement de l'ADIL	7
Ce que dit la loi, réseau national, régional et départemental	9
Une mission de service public	10
Les membres de l'ADIL du Tarn	11
<i>L'assemblée générale et le conseil d'administration</i>	11
<i>Le bureau</i>	11
<i>Le conseil d'administration</i>	12
<i>Une équipe dynamique et investie au service de tous</i>	14
Les permanences	15
Participation aux instances locales et départementales	17
Interventions et actions partenariales	18
2 Les chiffres clés	19
<i>L'apport d'une consultation de l'ADIL du Tarn</i>	23
<i>Evolutions des quatre principaux thèmes depuis 2018</i>	23
<i>Modes de consultation, un service de proximité efficace</i>	24
<i>Qui a consulté l'ADIL du Tarn en 2021 ?</i>	24
<i>Origine géographique des consultants</i>	25
3 Analyse des principaux thèmes abordés	27
Les rapports locatifs	29
L'ADIL du Tarn et l'amélioration de l'habitat	31
Accession à la propriété	34
La copropriété	35
Autres thèmes	35
4 Annexes	37
L'enquête satisfaction du réseau ANIL/ADIL en 2021	39
Fiches procédure logement indigne	47
Plan de financement	49
5 Rapport financier	53
6 Les résolutions	67



Rapport moral 2021

Dans un cadre réglementaire toujours plus complexe, les questions en matière de logement révèlent un fort besoin de connaissances. Si l'identité du réseau est « Frappez à la bonne porte », les tarnais sont de plus en plus nombreux à solliciter l'Agence. Ainsi, 10 483 consultations ont été données en 2021, portant à 200 986 le nombre de consultations depuis sa création.

La progression des consultations, de 8.6% en 2021, est portée par les interrogations liées à la rénovation énergétique. Les enjeux de transition énergétique sont forts, et 2021 a vu la création du guichet unique de la rénovation énergétique, porté par le Département, en association avec l'ADIL et le CAUE. Depuis mai 2021, un lieu dédié a été mis en place, lieu où tout un chacun peut trouver conseils et informations juridiques, financiers, fiscaux et techniques. Ce nouveau service a d'ores et déjà rencontré son public.

Il n'en demeure pas moins que les particuliers ont compris l'importance de connaître le cadre réglementaire des préoccupations habitat, puisque plus de 200 consultations hebdomadaires sont dispensées sur tous les thèmes. L'ADIL est soucieuse d'être au plus proche des ménages les plus fragiles, que ce soit en matière de précarité énergétique, de mal logement, d'accès aux droits, de prévention de l'expulsion, car informer, c'est déjà agir.

Le rôle de l'ADIL du Tarn va au-delà de la simple information, car les acteurs professionnels de l'habitat sollicitent l'Agence de façon croissante, tant pour des conseils, que pour la mise en œuvre d'actions. Ces larges partenariats font de l'ADIL un centre de ressources et de connaissance des pratiques sollicité par tous. Parallèlement, les participations financières des membres de l'ADIL sont en progression, permettant ainsi de maintenir une qualité de service à la hauteur des enjeux habitat. Un grand merci pour ces soutiens financiers indispensables.

Résumer l'activité de l'ADIL en quelques mots ? Conseil, fiabilité, neutralité, expertise, actions d'informations et de sensibilisation, mise en place de politiques publiques en matière d'habitat, communication, observation des pratiques,... liste non exhaustive de l'implication quotidienne de l'Agence, que nous nous attachons à poursuivre au quotidien.

Gilles TURLAN
Président de l'ADIL du Tarn



1

Présentation et fonctionnement de l'ADIL





Ce que dit la loi

« L'Agence Départementale d'Information sur le Logement a pour mission d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement qui leur sont adaptées, notamment sur les conditions d'accès au parc locatif et sur les aspects juridiques et financiers de leur projet d'accès à la propriété , ceci à l'exclusion de tout acte administratif, contentieux ou commercial. »

Cette reconnaissance du rôle et de la légitimité de l'ADIL du Tarn a été définitivement consacrée par les pouvoirs publics, avec la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) du 13 décembre 2000, qui confère une base législative au réseau ANIL/ADIL et institutionnalise le caractère d'intérêt général de l'activité et du fonctionnement partenarial (Code de la Construction et de L'Habitation : art. L.366-1).

Réseau national

L'Agence Nationale pour l'Information sur le Logement (ANIL) a été créée en 1975 sous l'impulsion des pouvoirs publics pour contribuer à l'accès de tous à l'information, sur l'ensemble des thématiques liées au logement. Centre de ressources des ADIL, l'ANIL a pour mission d'apporter son appui permanent à leur fonctionnement en matière de documentation, d'information, de formation et d'études.

Réseau régional

L'Union Régionale des ADIL, (ADIL'O), les 12 ADIL de la Grande Région Occitanie se sont regroupées pour former une Union Régionale. L'idée est de permettre aux ADIL d'Occitanie, dans le respect de leur ancrage et de leurs spécificités territoriales, de renforcer leur coordination au niveau régional. L'objectif est la mutualisation des actions des différentes ADIL. L'Union Régionale publie régulièrement des notes à l'attention des partenaires régionaux.

Réseau départemental

L'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement du Tarn (ADIL) a été créée en 1997, à l'initiative du Département. Elle est un outil clé du Plan Départemental Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées – PDALHPD – dont la gouvernance est assurée par l'Etat et le Département. Elle est agréée par arrêté du ministère du Logement et fait partie du réseau national ANIL / ADIL.



Une mission de service public

Les missions de l'ADIL sont codifiées à l'article L. 366-1 du Code de la Construction et de l'Habitation :

- Offrir au public une information personnalisée, neutre et gratuite, sur toutes les questions juridiques, fiscales et financières, relatives au logement et à l'habitat.
- Observer la demande et les pratiques en matière de logement dans le département.
- Contribuer à la fluidité du marché en permettant aux agents économiques, que sont les ménages, de connaître leurs possibilités et de réaliser leurs projets dans des conditions de sécurité optimales.
- Apporter son concours en « qualité d'expert » à ses partenaires ainsi qu'au fonctionnement des instances locales.
- S'impliquer dans les dispositifs locaux en faveur du logement.
- Participer à des actions locales : salons, manifestations liées à l'habitat, ainsi qu'aux forums du Département.

L'ADIL est un outil à la fois au service du public, des acteurs du logement, et de la politique locale de l'habitat.

Elle assure une mission neutre, objective et désintéressée :

- Ne remplit aucune fonction commerciale.
- N'est pas un organisme de défense du consommateur.
- Reste en dehors de tout acte contentieux.
- Ne diffuse pas des listes de logements à louer ou à vendre.

L'ADIL guide les ménages dans leurs projets mais n'agit pas à leur place : son rôle exclusif est de les informer et de les conseiller...



Les membres de l'ADIL du Tarn

L'ADIL du Tarn est issue d'un large partenariat local garantissant l'indépendance du fonctionnement, l'objectivité du conseil et la gratuité du service.

L'action de l'ADIL du Tarn est soutenue par des partenaires publics et privés qui, par leur contribution financière, lui permettent de délivrer ses services gratuitement et d'assurer son action en toute neutralité et indépendance.

L'assemblée générale et le conseil d'administration

L'ADIL de Tarn est une association, dotée d'une assemblée générale regroupant tous les membres statutaires à jour de leurs cotisations. De cette assemblée sont désignés les membres du Conseil d'Administration et son Bureau qui axent les orientations générales.

Ces partenaires sont adhérents de l'ADIL du Tarn et à ce titre, bénéficient d'un droit de vote lors de l'Assemblée Générale annuelle. Ils sont répartis en trois collèges pluridisciplinaires.

Collège I : Organismes représentant les offreurs de biens et services concourant au logement	Collège II : Organismes représentant les consommateurs et les usagers	Collège III : Pouvoirs publics et organisations d'intérêt général
Action Logement Services CGLLS FNAIM Tarn Habitat Office Public de l'Habitat Castres-Mazamet 3F Occitanie Midi Habitat Banque Populaire Occitane Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Tarn CAPEB du Tarn FD BTP 81 UNPI des Pays Albigeois CDAD ENGIE EDF Pôle Habitat FFB	CNL CLCV UDAF	Etat Département CAF du Tarn MSA SOLIHA Association des Maires et des Elus Locaux du Tarn Communauté d'Agglomération de l'Albigeois Communauté d'Agglomération Gaillac/Graulhet Communauté d'Agglomération Castres/Mazamet Communauté de Communes des Monts d'Alban et Villefranchois Communauté de Communes Carmausin Ségala Communauté de Communes du Cordais et du Causse Communauté de Communes Tarn Agout Communauté de Communes Centre Tarn Communauté de Communes VAL 81 Communauté de Communes Thoré Montagne Noire

Membres de droit : Monsieur BALARAN, Association des Maires et des Elus Locaux du Tarn
Monsieur RAMOND, Conseil Départemental
Monsieur CAZOTTES, Direction Départementale des Territoires

Le bureau

Président	:	Monsieur TURLAN, Conseil Départemental
Vice-Présidente	:	Madame ROUCAIROL, Action Logement Services
Trésorière	:	Madame LANDELLE, FD BTP81
Secrétaire	:	Madame SAUNIER, UDAF

Le conseil d'administration

Collège I : Organismes représentant les offreurs de biens et services concernant au logement

Madame ROUCAIROL, Action Logement Services

Monsieur BARON, FD BTP81

Monsieur BEAUSSANT, FNAIM

Monsieur BARBOTTIN, MIDI HABITAT (*jusqu'en octobre 2021*)

Monsieur ASPAR, Tarn Habitat

Monsieur MAIGNAL, UNPI des Pays Albigeois

Collège II : Organismes représentant les consommateurs et les usagers

Madame SAUNIER, UDAF

Collège III : Pouvoirs publics et organisations d'intérêt général

Madame FURINI, CAF du Tarn

Monsieur TURLAN, Conseil Départemental

Monsieur BOUSQUET, Mairie de Carmaux

Madame PUIBASSET, Communauté d'Agglomération Gaillac/ Graulhet

Conseil d'administration du 7 octobre 2021

Compte rendu du conseil d'administration du 11 mars 2021,

Approbation des comptes de l'année 2020,

Tour de table sur la stratégie du réseau.

Conseil d'administration du 9 décembre 2021

Finalisation de l'état des lieux de l'ADIL du Tarn et tour de table, dans le cadre de la stratégie nationale « Les ADIL de demain », pour discuter des enjeux à venir.

Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 7 octobre 2021,

Présentation du budget prévisionnel,

Pistes de réflexion pour 2022 : informations des partenaires, renforcement d'actions spécifiques, formations.

Assemblée générale du 7 octobre 2021

Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 11 juillet 2020,

Présentation du bilan financier et comptable de l'ADIL pour 2020,

Présentation de l'activité de l'ADIL du Tarn en 2020,

Quitus aux administrateurs,

Renouvellement des membres du conseil d'administration,

Questions diverses



Liste des collectivités locales :



Communauté d'Agglomération de l'Albigeois : Albi, Arthès, Cambon, Carlus, Castelnau de Lévis, Cunac, Dénat, Fréjairolles, Le Séquestre, Lescure d'Albigeois, Marssac sur Tarn, Pugouzon, Rouffiac, Saint Juéry, Saliès, Tersac



Communauté d'Agglomération Gaillac/Graulhet : Alos, Amarens, Andillac, Aussac, Beauvais sur Tescou, Bernac, Brens, Briatexte, Broze, Busque, Cadalen, Cahuzac sur Vère, Campagnac, Castanet, Castelnau de Montmiral, Cestayrols, Couffouleux, Donnzac, Fayssac, Fénols, Florentin, Frausseilles, Gaillac, Giroussens, Graulhet, Grazac, Itzac, La Sauzière Saint Jean, Labastide de Lévis, Labessière Candeil, Lagrave, Larroque, Lasgraïsses, Le Verdier, Lisle sur Tarn, Loubers, Loupiac, Mézens, Montans, Montdurausse, Montels, Montgaillard, Montvalen, Noailles, Parisot, Peyrole, Puybegon, Pucelsi, Rabastens, Rivières, Roquemaure, Saint Beauzile, Sainte Cécile du Cayrou, Saint Gauzens, Saint Urcisse, Salvagnac, Sénouillac, Tauriac, Técou, Tonnac, Vieux



Communauté d'Agglomération Castres/Mazamet : Aiguefonde, Aussillon, Boissezon, Castres, Caucalières, Labruguière, Lagarrigue, Mazamet, Navès, Noailhac, Payrin Augmontel, Pont de l'Arn, Saint Amans Soult, Valdurenque



Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois : Alban, Ambialet, Bellegarde-Marsal, Curvalle, Le Fraysse, Massals, Miolles, Mont-Roc, Mouzieys Teulet, Paulinet, Rayssac, Saint André, Teillet, Villefranche d'Albigeois



Communauté de Communes Carmaisin Ségala : Almayrac, Blaye les Mines, Cagnac les Mines, Carmaux, Combefaa, Crespin, Jouqueviel, Labastide Gabausse, Le Garric, Le Ségar, Mailhoc, Milhavet, Mirandol Bourgnounac, Monestiés, Montauriol, Montirat, Moularès, Pampelonne, Rosières, Saint Benoît de Carmaux, Saint Christophe, Saint Jean de Marcel, Sainte Croix, Sainte Gemme, Salles, Taïx, Tanus, Tréban, Trévien, Valderiès, Villeneuve/Vère, Virac



Communauté de Communes du Cordais et du Causse : Bournazel, Cordes/Ciel, Labarthe Bleys, Lacapelle Ségalar, Laparrouquial, Les Cabannes, Le Riols, Livers Cazelles, Marnaves, Milhars, Mouzieys Panens, Penne, Roussayrolles, Saint Marcel Campes, Saint Martin Laguépie, Saint Michel de Vax, Souel, Vaour, Vindrac Alayrac



Communauté de Communes Tarn Agout : Ambres, Azas (31), Bannières, Belcastel, Garrigues, Labastide Saint Georges, Lacougotte Cadoul, Lavaur, Lugan, Marzens, Massac Séran, Montcabrier, Roquevidal, Saint Agnan, Saint Jean de Rives, Saint Lieux les Lavaur, Saint Sulpice, Teulat, Veilhes, Villeneuve les Lavaur, Viviers les Lavaur



Communauté de Communes Centre Tarn : Arifat, Fauch, Laboutarié, Lamillarié, Lombers, Montredon Labessonnié, Orban, Poulan Pouzols, Réalmont, Sieurac, Terre de Bancalié



Communauté de Communes VAL 81 : Andouque, Assac, Cadix, Courris, Crespinet, Faussergues, Fraissines, Lacapelle Pinet, Le Dourn, Lédas et Penthie, Padiès, Saint Cirgue, Saint Grégoire, Saint Julien Gaulène, Saint Michel Labadie, Saussenac, Sérénac, Trébas, Valence d'Albigeois

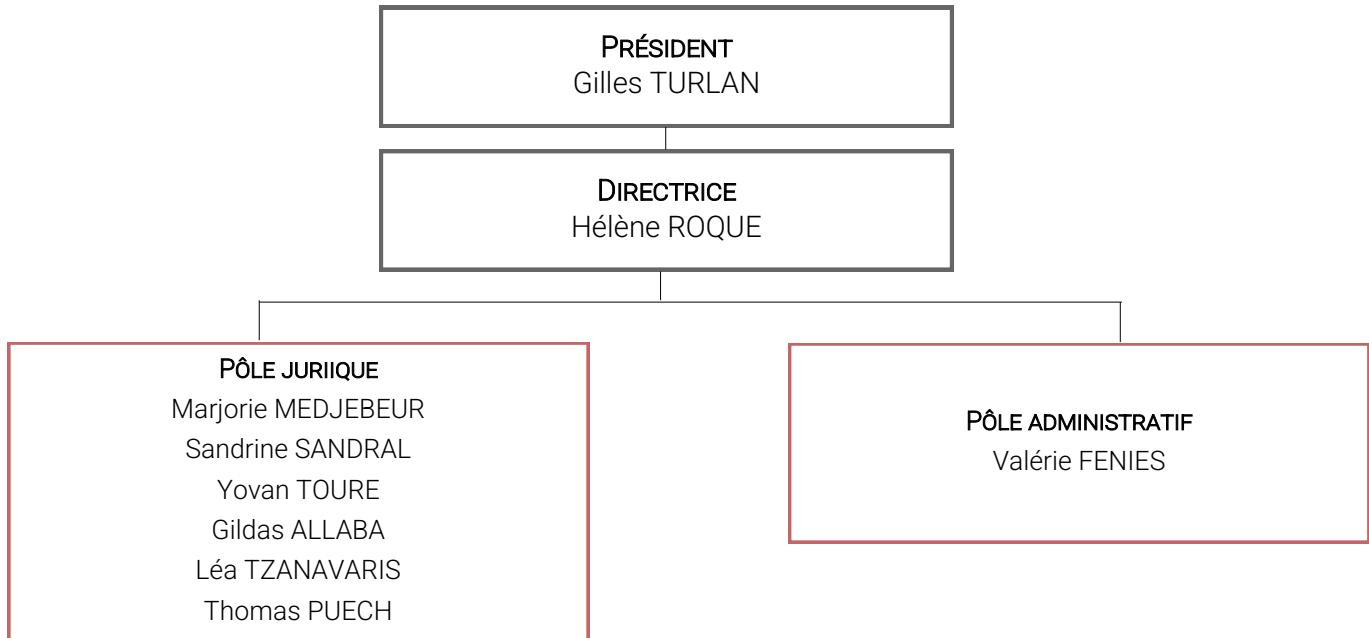


Communauté de Communes Thoré et Montagne Noire : Albine, Bout du Pont de l'Arn, Labastide Rouairoux, Lacabarède, Le Rialet, Le Vintrou, Rouairoux, Saint Amans Valtoret, Sauveterre

Autres communes : Lasfaillades, Verdalle, Fiac, Mondragon, Sainte Cécile du Cayrou, Lasgraïsses, Pucelsi



Une équipe dynamique et investie au service de tous



Les permanences

GRAULHET

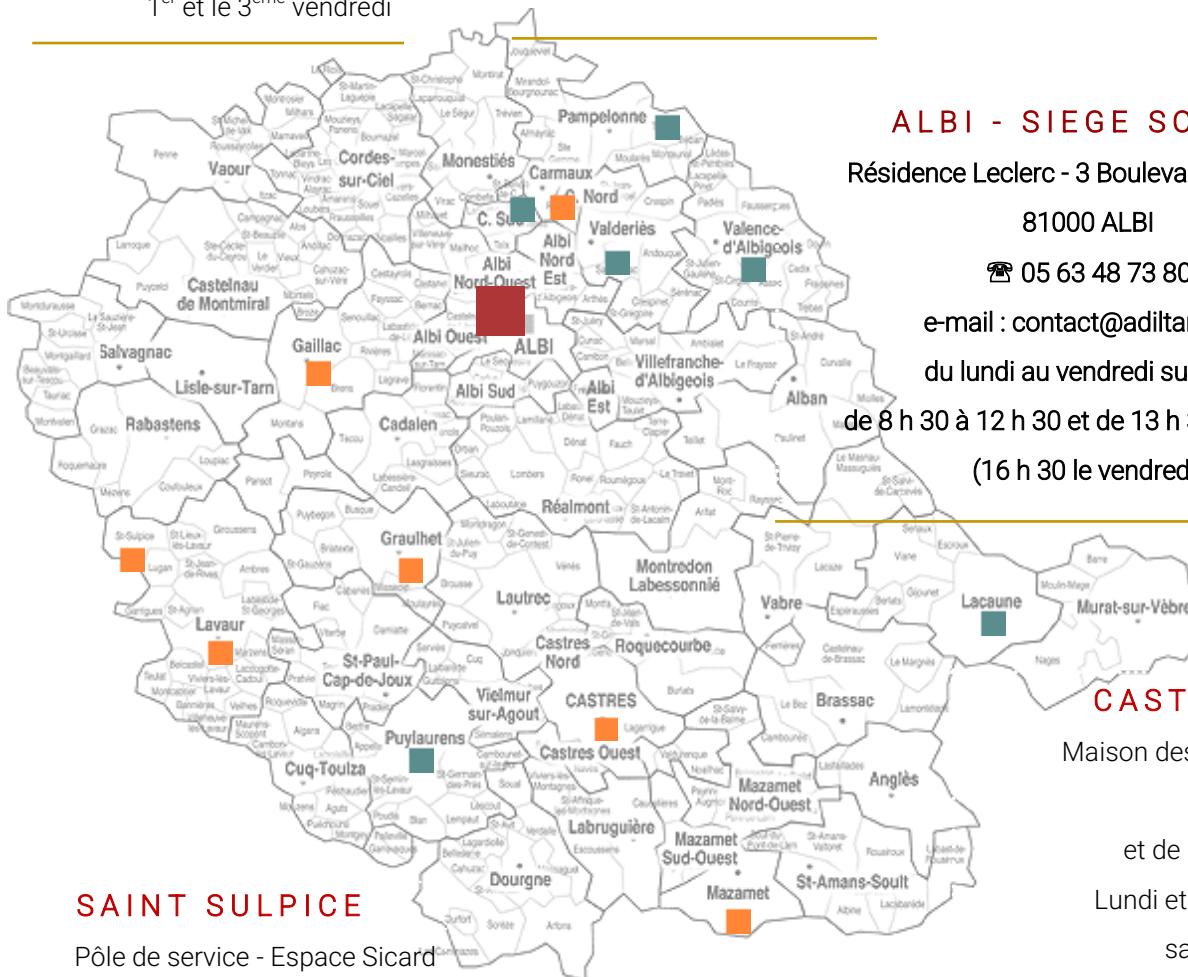
CCAS Mairie
de 9 h à 12 h
1^{er} et le 3^{ème} vendredi

GAILLAC

Mairie
de 9 h à 12 h
2^{ème} et le 4^{ème} vendredi

CARMAUX

Maison de la Citoyenneté
de 9 h à 12 h
et de 13 h à 16 h 30
2^{ème} mardi



SAINT SULPICE

Pôle de service - Espace Sicard Alaman

13 h 30 à 16 h 45
3^{ème} lundi

LAVAUR

Pôle de service - Espace Saint Roch

9 h 15 à 12 h
3^{ème} lundi

CASTRES

Maison des Administrations
de 9 h 30 à 12 h
et de 13 h 15 à 16 h 30
Lundi et mercredi et jeudi
sauf le 1^{er} mercredi

MAZAMET

Maison des Associations
9 h 45 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 16 h 15
1^{er} mercredi

Légende :

- Siège social sur rendez-vous
- Permanences sur rendez-vous
- Permanences ponctuelles *

Dans le cadre de la crise sanitaire, les permanences sont depuis 2021 uniquement sur rendez-vous et les contraintes sanitaires n'ont pas permis d'assurer l'ensemble des permanences.

*Permanences ponctuelles : Valence d'Albigeois, Blaye les Mines, Valderiès, Lacaune, Tanus, Puylaurens





Participation aux instances locales et départementales

L'ADIL du Tarn est :

- Membre de la CCAPEX
- Membre du Comité de Pilotage et du comité technique PDALHPD
- Membre du Comité technique du PDLHI
- Membre aux groupes de travail des PLH et CIL du territoire
- Consultante de la commission départementale de conciliation
- Partenaire du guichet unique de la Rénovation Énergétique, Tarn Rénov'Occitanie
- Membre de la commission de surendettement
- Membre du CA de SOLIHA et de Tarn Habitat
- Membre de la commission locale amélioration de l'habitat
- Membre du schéma départemental de l'accueil des gens du voyage
- Participation aux OPAH et PIG
- Membre des Maisons France Services
- Participation aux réunions de travail sur la mise en place du « Permis de louer »
- Participation aux rencontres sur la thématique « Petites villes de demain »

Interventions et actions partenariales

L'ADIL du Tarn est sollicitée par ses partenaires pour des informations ciblées. En principe, ces actions consistent en de l'information ou de la sensibilisation, soit à destination des professionnels, soit à destinations des ménages. Ces interventions prennent la forme de réunions de travail, de conférences, de rencontres avec les usagers, organisées par le partenaire de l'ADIL.

En 2021, et à la demande de ses partenaires, ont eu lieu :

- ↳ Deux informations collectives à destination des artisans, sur le maintien à domicile et les subventions mobilisables auprès des artisans, en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Tarn et la CAPEB.
- ↳ Des réunions d'informations des artisans sur la rénovation énergétique, avec la CAPEB, la FFB, l'UNPI des Pays Albigéois, les Maisons France Services, la Communauté de communes Tarn Agout.
- ↳ Des réunions de sensibilisation à la lutte contre l'habitat indigne, en partenariat avec la DDT et l'Association des Maires et des Elus du Tarn.
- ↳ Une conférence sur l'investissement locatif, en partenariat avec la C2A et Action Logement.
- ↳ Trois conférences sur l'amélioration de l'habitat, avec les MFS de Valdériès et Puylaurens.
- ↳ Ateliers sur l'accès au logement et les rapports locatifs, en partenariat avec les missions locales Tarn Nord et Tarn Sud, avec des animations ludiques autour du jeu de société : Jeu M'logé.
- ↳ Ateliers de travail sur le « Permis de louer », en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Castres/Mazamet et le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne.

Ponctuellement, des associations sollicitent l'ADIL pour des actions, en principe sur les rapports locatifs, comme par exemple l'animation de rencontres avec l'association « Au fil de soi ».

Ainsi, par ce biais, plus de **400** personnes, usagers ou professionnelles, ont pu avoir accès à ces actions.



2

Les chiffres clés





Apparaître dans le paysage « Habitat » n'est pas chose aisée, et si les partenaires ont identifié l'ADIL comme un relai efficace en matière d'information, les usagers n'ont pas tous connaissance de notre existence. Ainsi, de nombreuses plaquettes sont diffusées, dans les lieux de passage (Mairies, CAF, Maisons du Département, Maisons France Services...), et les articles de presse relayent également notre présence sur le territoire, et l'objet de notre action.

Des données de la connaissance de l'ADIL sont issues de l'enquête satisfaction annuelle du réseau pour l'année 2021 (voir Annexes - page 39).



Si **20%** des répondants déclarent revenir après un précédent passage, l'enquête montre que le bouche-à-oreille reste le principal moyen de connaissance des ADIL (**27%**). Viennent ensuite le site internet (**17%**) et l'information transmise par les partenaires institutionnels locaux (Etat, collectivité) et, dans une moindre mesure, les professionnels de l'immobilier.

L'ADIL répond également toujours favorablement aux médias, pour des interviews ou des émissions radio, ce qui permet encore de faire connaître nos actions, notre proximité.

Pour aller plus loin, nous diffusons, lors de salons, de forums, des « plaquettes » d'information, qui sont des outils de communication initiés par le réseau ANIL/ADIL, ou créées localement. L'ADIL du Tarn, comme toutes les ADIL, profitent largement de la communication qui est réalisée par la tête de réseau, que ce soit dans la presse, radio, télévision, et bien entendu sur les réseaux sociaux.

La communication est également à destination des partenaires, puisque l'ensemble des membres de l'ADIL bénéficient de la veille réglementaire effectuée par le réseau ou directement dans le Tarn.

Les canaux de communication évoluent fortement, et bientôt l'ADIL du Tarn sera présente sur les réseaux sociaux.

Le site internet de l'ADIL du Tarn, bien que consulté, est moins utilisé, seules **5 642** « visites virtuelles » ont eu lieu. Suites aux contrôles mis en place, au titre de la protection des données, les personnes utilisant les principaux moteurs de recherche peuvent refuser d'être « traqués » dans le cadre de leur navigation sur le web, et l'ensemble du réseau a constaté une baisse conséquente des visites des sites internet du réseau. Mais cela n'est pas le reflet de la réalité, car des questions sont fréquemment posées via le contact du site www.adiltarn.org.





L'apport d'une consultation de l'ADIL du Tarn

En apportant des réponses personnalisées et immédiates, l'ADIL agit pour la fluidité des rapports locatifs, la sécurisation des projets d'accès, et l'accès aux dispositifs de financements de l'amélioration de l'habitat.

Les juristes qualifiés aident les consultants à :

- ↳ faire le point sur leur situation,
- ↳ établir ou rétablir le dialogue entre les protagonistes des situations,
- ↳ aider à la résolution des conflits de manière indirecte.

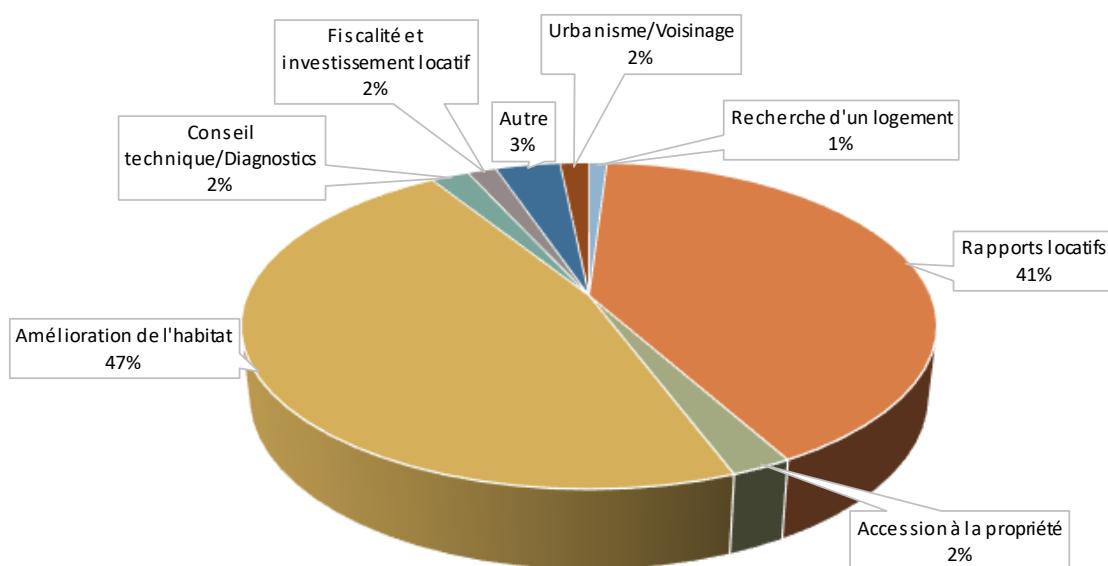
Ainsi, notre leitmotiv pourrait être : « Informer, c'est déjà agir ».

Si les sollicitations sur les rapports locatifs ont longtemps été la marque de fabrique de l'ADIL, cela est beaucoup moins vrai en 2021, car la thématique de l'amélioration de l'habitat, notamment en terme de performance énergétique, est au centre des questionnements des particuliers, et donc de l'ADIL du Tarn. La progression du nombre de consultations ces trois dernières années a été avant tout portée par ces demandes spécifiques, mais cela ne s'est pas fait au détriment des autres thématiques.

Evolutions des quatre principaux thèmes depuis 2018

	2018	2019	2020	2021
Rapports locatifs	4 414	4 384	3 851	4 257
Amélioration de l'habitat	1 122	2 902	3 977	4 822
Accession à la propriété	405	340	286	240
Fiscalité	340	370	190	171
Consultations totales de l'ADIL	7 326	9 252	9 521	10 483

Il est cependant constaté une lente érosion des questions liées à l'accès à la propriété, et malgré une communication de l'ADIL sur ces éléments, l'Agence reste largement méconnue sur cette thématique, qui participe pourtant à la sécurisation des projets.



Modes de consultation, un service de proximité efficace

Depuis la crise sanitaire, le mode privilégié de consultation est de très loin le contact téléphonique, qu'il soit sur rendez-vous (9%) ou sans rendez-vous (74%), les consultations en présentiel en 2021 ont été cantonnées aux situations les plus complexes. Et parallèlement, les demandes de renseignements prises directement sur les permanences ont été organisées de façon parcimonieuse. Ces modalités de contact ont cependant permis de répondre à un grand nombre de sollicitations, l'ADIL ayant pu assurer tout au long de l'année 2021 des facilités d'accès aux conseillers juristes. Les visites n'ont représenté que 6.6% des consultations, et la progression notable est celle des courriels depuis 2020, puisque 10% des consultations ont eu lieu via ce mode de contact.

Enfin, et depuis 2021, afin de mieux organiser dans les lieux de permanences la fluidité, les entretiens en visite sont dorénavant sur rendez-vous uniquement.

Qui a consulté l'ADIL du Tarn en 2021 ?

Atout de neutralité, les ADIL renseignent et informent tout public, et parmi eux les propriétaires occupants (46.7%), les propriétaires bailleurs (19.1%), les locataires HLM (3.8%), les locataires du secteur privé (26.3%). Ainsi, au fil du temps, l'ADIL apparaît bien comme un acteur d'information à destination de tous, centre de ressources pour l'ensemble des tarnais, quels que soient leur statut, qu'ils soient néophytes ou aguerris, professionnels ou particuliers.

Malgré la crise sanitaire, des informations collectives ciblées ont été réalisées, soit à destination de particuliers, soit des professionnels. Il s'agit là non de conseil personnalisé, mais des informations générales, qui aboutissent ensuite fréquemment à du conseil personnalisé. Tous les thèmes ont été abordés, avec une prédominance des informations sur l'amélioration de l'habitat, du fait notamment de la politique publique forte associée à cette problématique, et du déploiement du guichet unique d'information départemental « Tarn Rénov'Occitanie ».

Temps consacré à la consultation

La durée moyenne d'une consultation est peu représentative de l'ampleur et de la diversité des questions, une consultation locative pouvant prendre 2 ou 3 minutes (demande de révision de loyer par exemple), jusqu'à 60 minutes (régularisation des charges, impayés, ...). Mais le fait de recourir de façon plus systématique au conseil par téléphone a fait progresser la durée moyenne de consultations via ce mode de consultation.

Temps consacré en minutes	Téléphone	Visite sur RDV	Visite sans RDV	Courrier	Courriel	Téléphone sur RDV	Total
Financement de l'accession	15	51	-	-	15	31	23
Investissement locatif	18	54	19	-	16	32	26
Copropriété	18	50	30	-	18	31	24
Accession à la propriété	16	39	20	-	20	32	20
Amélioration de l'habitat	12	34	16	8	9	25	15
Voisinage	15	35	-	15	22	30	19
Urbanisme	14	35	30	-	24	27	17
Conseil technique	7	25	11	-	11	24	9
Fiscalité	10	40	15	-	12	26	14
Rapports locatifs	11	36	15	33	10	24	13
Autre	7	35	-	-	12	23	8
Recherche d'un logement	12	34	13	-	11	14	13
Diagnostics règlementaires	7	25	-	-	20	-	8
Total	12	36	16	28	10	25	14

Origine géographique des consultants

L'ADIL du Tarn est très visible sur Albi, lieu de son siège social, et la suspension des permanences a entraîné un peu moins de visibilité sur le reste du territoire. Cependant, le volume des consultations reste important, avec une répartition sur l'ensemble des EPCI relativement équilibrée.

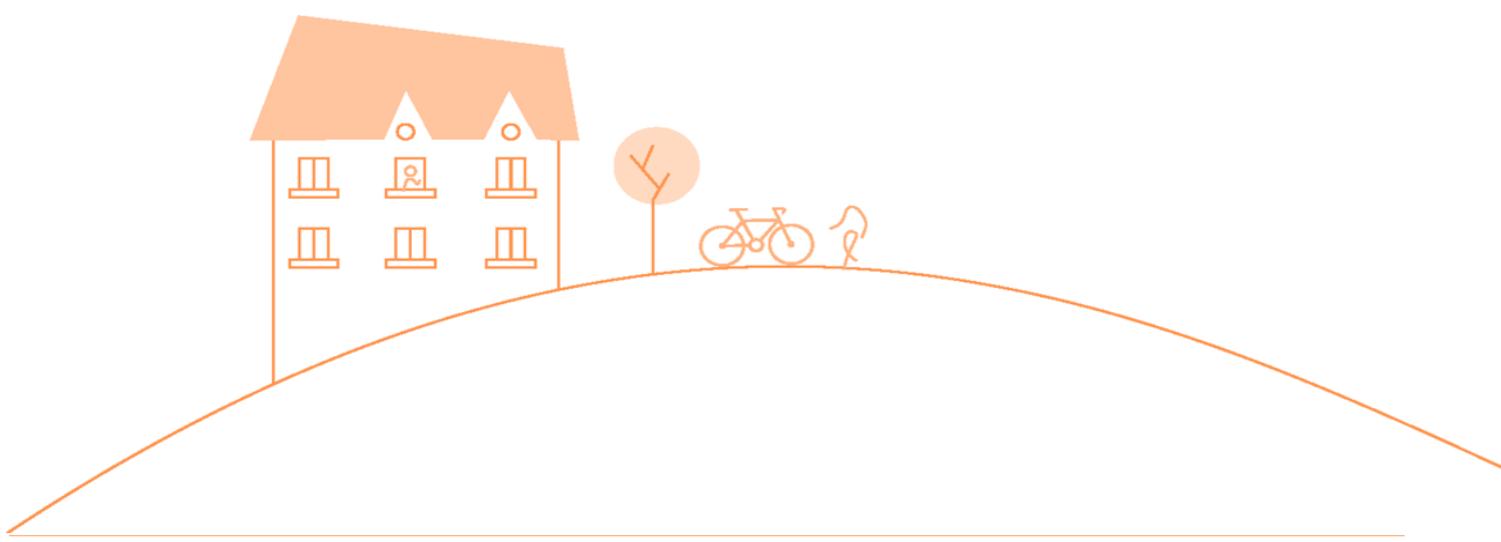
EPCI	CONSULTATIONS TOTALES	RAPPORTS LOCATIFS	AMÉLIORATION	ACCESSION	CONSEIL TECHNIQUE	FISCALITÉ
CA de l'Albigeois	3 569	1 768	1 209	89	78	55
CA Castres Mazamet	1 595	690	16	704	15	19
CA Gaillac Graulhet	1 609	522	904	46	24	17
CC du Carmausin Ségala	707	205	446	11	9	2
CC Tarn Agout	377	153	174	4	9	5
CC Sor et de l'Agout	262	92	135	6	11	1
CC Centre Tarn	160	48	89	4	2	3
CC Lautrécois et du Pays d'Agout	251	79	154	4	3	3
CC Monts d'Alban et du Villefranchois	200	67	109	7	4	3
CC Val 81	146	43	90	4	2	3
CC Cordais et du Causse - 4C	113	21	79	5	-	2
CC Lauragais Revel Sorézois	87	29	52	1	-	1
CC Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc	159	28	117	1	2	2
CC Haute Vallée du Thoré	99	22	57	1	6	-
CC Sidobre Val d'Agout - Vals et Plateaux des Monts de Lacaune	215	47	151	4	4	1
	9 549	3 814	4 470	217	169	117



3

Analyse des principaux thèmes abordés





Les rapports locatifs

4 257 contacts

Ils constituent toujours la grande majorité des thématiques avec **40.6%** du total des consultations. Dépendant de cette thématique les actions spécifiques de lutte contre l'habitat indigne, l'accès et le maintien dans le logement des personnes défavorisées.

Loin de constituer un domaine mineur du droit, l'environnement réglementaire de la location est un véritable maquis juridique, un enjeu de politiques publiques conciliant droit de propriété et droit du logement pour répondre à des besoins sociaux qui suscitent de nombreuses interrogations.

La grande majorité des questions porte sur le droit commun de la location et les sujets abordés lors des consultations sont variés. Les questions ayant trait aux obligations du bailleur sont les plus fréquentes (**14.8%**), suivies par celles relatives aux impayés et à l'expulsion (**9.5%**), sur la non-décence (**9.5 %**) et le congé du bailleur (**9.4%**).

	2018	2019	2020	2021
Exécution des obligations des parties	22.8%	24.5 %	23%	22.5%
Réparations, état des lieux, charges	17%	16.3%	15.5%	15.5%
Congé locatif	15.7%	14.7%	17.5%	16.8%
Divers	7.1%	7.1%	8.1%	7.8%
Impayé/Expulsion	8.6%	7.2%	8.3%	9.5%
Loyer	7.3%	8.4%	6.8%	6.5%
Dépôt de garantie	9.7%	10.4%	9.7%	7.3%
Rédaction du bail	5.6%	5.9%	5%	4.6%
Habitat indigne	6.2%	5.5%	6.1%	9.4%

Les thèmes abordés varient bien entendu en fonction du profil du demandeur.

	Pour le locataire	Pour le bailleur
Congé	20.1%	25.3%
Exécution des obligations du bailleur	23%	8.1%
Exécution des obligations du locataire	6%	17.5%
Rédaction du bail	1.5%	15.6%
Etat des lieux + Dépôt de garantie	16%	9.2%
Charges	6.8%	6.5%
Non décence	15.7%	2.8%
Impayé/Expulsion	11.1%	1.4%

2 764 locataires
&
1 349 bailleurs

Les thématiques en hausse concernent avant tout, les publics les plus fragiles, tant sur les caractéristiques des logements (non décence essentiellement) que sur les impayés de loyers. Près de **20%** des consultations sur les rapports locatifs ont trait à ces problématiques. Une action partenariale avec le Département permet de mieux informer les locataires sur la prévention de l'expulsion notamment : le service « Tarn Prévention Impayés de Loyer » est également utilisé par les professionnels, bailleurs et travailleurs sociaux.

Dans le cadre d'une consultation sur les impayés de loyer, les démarches auprès de l'ADIL se réalisent très en amont de toute procédure :

Apurement (accès aux droits, FSL, travailleur social, surendettement)	24.1%	224
Démarches amiables	23.7%	221
Vérification de la dette	19.3%	179
Action judiciaire (bailleur)	16.2%	151
Présence à l'audience et demande de délais (locataire)	6.4%	60
Relogement	5.9%	55
Autre	4.4%	41

Il s'agit de permettre au locataire ou au bailleur de mettre en œuvre la prévention de l'expulsion.

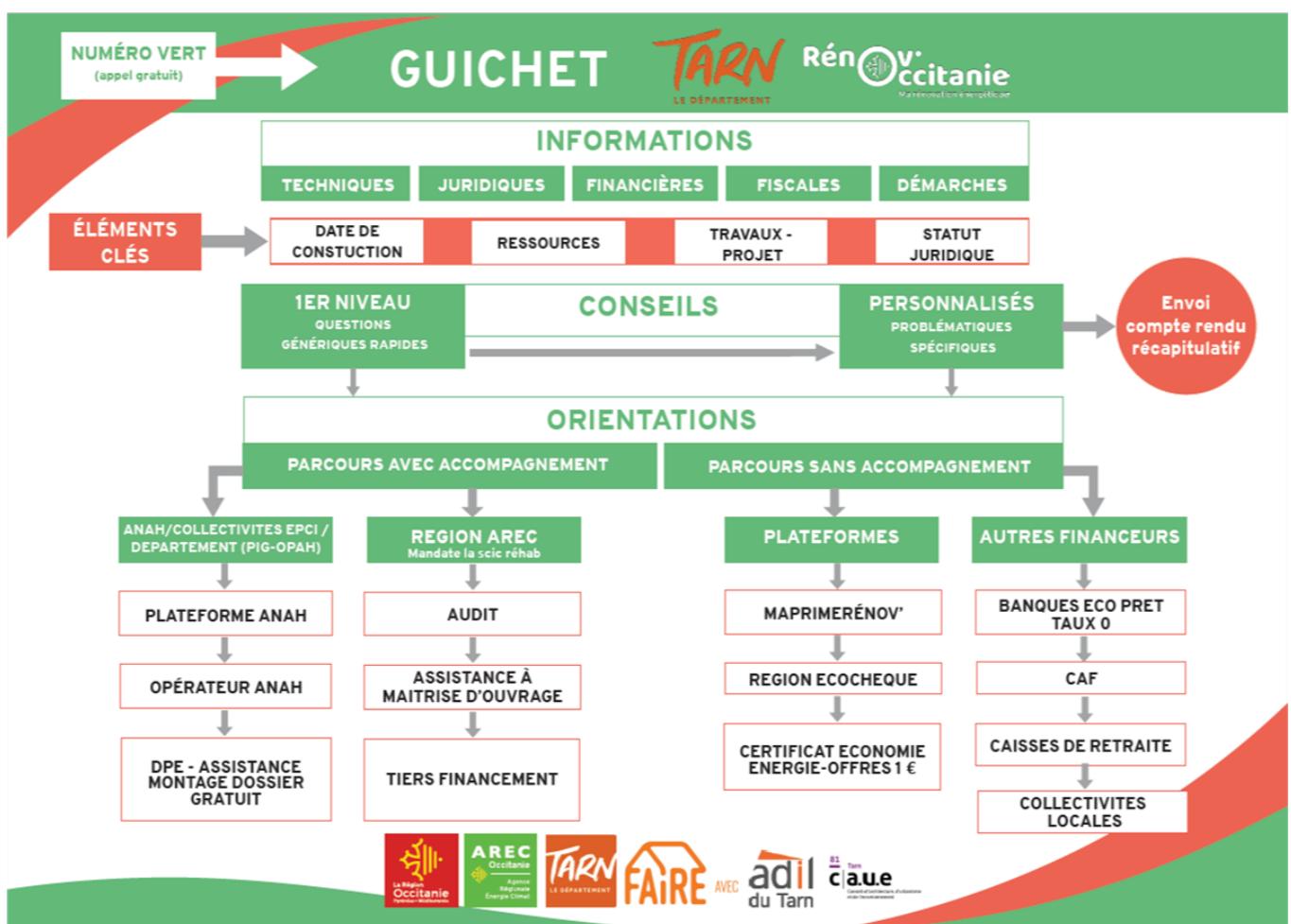
L'ADIL du Tarn et l'amélioration de l'habitat

2021, qui n'a pas entendu parler de l'isolation à 1 €, d'une pompe à chaleur à 1 € ? Comment passer ensuite de cette information largement reprise par les médias, les professionnels, les sites divers et variés, à une réalité parfois moins généreuse ?

Pour répondre à l'objectif d'une information de qualité, l'ADIL a été étroitement associée à la mise en place du guichet unique départemental de l'information sur la rénovation énergétique, guichet porté par le Département, et qui a confié à l'ADIL du Tarn et au CAUE la mission d'informer, de conseiller et d'orienter les ménages vers le dispositif adapté à leur situation.

Forte de cette nouvelle mission, et dans la continuité de son action de « Point Rénovation Info Service (PRIS) », l'ADIL s'est adaptée pour répondre de façon précise à la multitude de besoins d'information des particuliers, et des professionnels.

Le guichet unique départemental a ouvert ses portes en mai 2021, et l'ADIL met à disposition de cette thématique deux personnes, ce qui a nécessité le renforcement de l'équipe des conseillers. Par ailleurs, de nombreuses actions collectives ont eu lieu, et les conseils de l'ADIL permettent d'orienter au mieux tous les publics. Enfin, le site Internet « Tarn Rénov'Occitanie » a vu le jour dans les locaux de l'ADIL du Tarn.



Cette politique publique forte, largement relayée, nécessite systématiquement du conseil personnalisé, et déborde du seul cadre de la rénovation énergétique.

Nature des travaux

Incluent des travaux de rénovation énergétique ou des équipements énergétiques	83.5%
Incluent des travaux de résorption de l'habitat indigne, non décent	0.9%
Incluent des travaux d'adaptation	11.5%
Incluent d'autres types de travaux	4.1%

Contenu de la consultation

Prêts et aides	62.7%
Offres à 1€	15%
SAV/Accompagnement plateformes	6.3%
Audit/Diagnostic énergétique	3.9%
Contenu du devis	3.2%
Autres questions d'ordre juridique	3%
Fiscalité et avantages fiscaux	2.6%
Questions techniques construction, travaux	1%
Plan de financement	0.7%
Questions techniques ENR	0.5%
Autres	0.4%
Responsabilités, assurances	0.3%
Démarchage abusif	0.2%
Procédure et parcours judiciaires ou amiables + problématiques de malfaçons (hors re-	0.1%
Urbanisme, autorisations	0.1%
Compréhension des factures d'énergie	0.1%
Eco-gestes	0.1%
Information sociale	0.1%
TOTAL	100%

Nature des aides conseillées

MaPrimeRénov'	28.7%
CEE	26.1%
Aides locales	10.5%
Subvention ANAH	7.9%
Eco-PTZ	7.9%
Coup de pouce chauffage	6%
Coup de pouce isolation	4.7%
Autres	4.7%
Sans objet	1.6%
Conventionnement ANAH	1.3%
CITE	0.2%
Crédit d'impôt adaptation	0.2%
Chèque énergie	0.1%
Exonération TFPB	0.1%
TOTAL	100%

Eligibilité aux aides de l'ANAH

Oui	40.4%
Non	47.6%
Indéterminé	12%

Accession à la propriété

L'offre de service de l'ADIL du Tarn aux accédants à la propriété est méconnue, mais complète. Même si l'Agence reste peu consultée sur cet aspect, l'accession à la propriété regroupe de nombreuses questions.

Quel contrat ?

Le contrat de construction de maison individuelle reste le mode constructif le plus protecteur, et donc le plus plébiscité. Mais la majorité des questions concernent les contrats d'achat dans l'ancien, du compromis de vente, avec ou sans mandat, au contrat de vente.

Quels financements ?

Des questions sur les prêts et aides peuvent entraîner un diagnostic financier, ou l'élaboration d'un plan de financement, beaucoup plus précis.

A l'heure où les projets d'accession sont nombreux, la prise en compte de travaux très en amont des projets devrait être la règle. L'ADIL, via les questions sur l'amélioration de l'habitat, profite de ce type de sollicitations pour aller au-delà d'une simple information sur les aides mobilisables, et peut construire un plan de financement cohérent, intégrant le financement tant du bien que des travaux prévus.

Ces derniers seront ainsi englobés dans le financement, et permettent une meilleure sécurisation du projet (*voir plan de financement en annexe - page 49*).

La copropriété

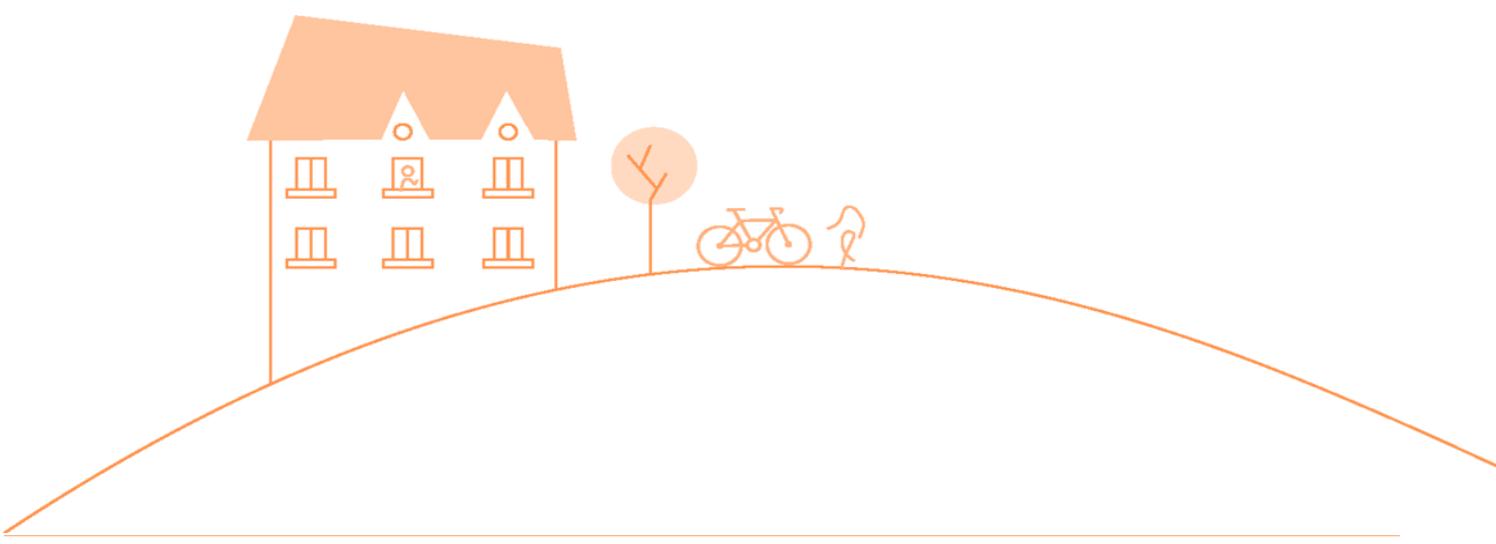
Organisation de l'assemblée générale (règles de majorité)	11
Syndic (désignation, rôle, contrat, responsabilité...)	27
Conseil syndical (désignation, rôle, consultation...)	31
Syndicat des copropriétaires (objet, forme, coop., responsabilité, scission...)	32
La copropriété des tiers (contentieux, responsabilité...)	38
Décompte des charges, comptabilité	45
Impayés de charges	51
Acquisition ou vente d'un lot	56
Travaux de rénovation énergétique	67
Travaux de mises aux normes	69
Autres travaux (entretien, amélioration, urgents, fibre...)	96
Fonds de travaux	97
Règlement de copropriété, EDD	102
Immatriculation	109
Autres	110

Les juristes de l'ADIL sont à même d'informer les particuliers sur tous les aspects de la copropriété.

Autres thèmes

La polyvalence des questions restent présentes à l'ADIL : la fiscalité continue de trouver réponse (revenus fonciers, investissement locatif, taxes diverses...). Les enjeux sont importants, et l'Agence répond à toutes les demandes des particuliers en liens avec la fiscalité immobilière.

Les relations de voisinage, l'urbanisme, les diagnostics règlementaires, sont également des thèmes pour lesquels les juristes sont également sollicités.



4

Annexes





L'enquête satisfaction du réseau ANIL/ADIL en 2021



Agence Nationale
pour l'Information
sur le Logement

L'enquête de satisfaction 2021 auprès des consultants des ADIL

L'ANIL a organisé de janvier à décembre 2021 une enquête de satisfaction auprès des consultants des ADIL (questionnaire en annexe) ; 19 978 personnes ont accepté d'y répondre.

La compétence des conseillers est entièrement reconnue (98 %) et les informations reçues sont presque toujours jugées adaptées aux besoins (97 %). Les informations données ont été comprises facilement, rares sont les consultants faisant état de difficultés à cet égard (1%).

La quasi-totalité des consultants venus en ADIL estiment avoir reçu un bon accueil. Les consultations en face-à-face représentent 48% des consultations en 2021. La majorité d'entre elles (41%) se font sur rendez-vous. La part de ces consultations en présentiel a eu tendance à évolué positivement par rapport à l'année 2020 (+7 points), année de transition « forcée » par le contexte Covid pendant laquelle les consultations à distance ont pris le pas sur les consultations en présentiel. Cette part ne retrouve toutefois pas le niveau des années précédentes, où plus de trois quarts des consultations étaient réalisées en face à face. Le réseau s'est saisi de la crise comme d'une opportunité pour développer les consultations via Internet, en plus des consultations par téléphone même si le téléphone reste le moyen le plus utilisé. Parmi ceux qui ont pris rendez-vous pour une consultation, rares sont les personnes qui jugent le délai pour obtenir ce rendez-vous insatisfaisant (2 %). Pour les personnes venues sans rendez-vous, seul 1 % des répondants estime que l'attente avant d'être reçu par un conseiller était longue.

8 % des personnes ayant consulté par téléphone rapportent des difficultés à joindre l'ADIL (contre 7 % en 2020 et 14 % en 2019).

36 % des personnes interrogées déclarent avoir consulté le site Internet de l'ADIL/ANIL (contre 33 % en 2020). Parmi les 78 % des personnes ayant donné leur avis sur l'utilité des informations disponibles sur internet, 72 % les jugent plutôt utiles. Par ailleurs, 40 % des consultants venus en ADIL ont reçu une brochure d'informations.

Si 20 % des répondants déclarent revenir après un précédent passage, l'enquête montre que le bouche-à-oreille reste le principal moyen de connaissance des ADIL (27 %). Viennent ensuite le site internet (17 %) et l'information transmise par les partenaires institutionnels locaux (Etat, collectivité) et, dans une moindre mesure, les professionnels de l'immobilier. Presque tous les enquêtés (95 %) sont d'ailleurs prêts à recommander l'ADIL à leurs relations pour toute question trait au logement.

Méthodologie : l'enquête mesure la satisfaction selon les deux principaux modes de consultation (par téléphone ou en face-à-face) ;

L'enquête est basée sur le volontariat des répondants : la répartition par thème des consultations pour lesquelles une enquête de satisfaction est remplie est toutefois proche de celle de l'ensemble des consultations.

Il convient de tempérer les résultats de cette enquête compte tenu du fait que les données proviennent de consultants ayant accepté de répondre à l'enquête et ne tiennent donc pas compte des consultants qui n'auraient pas réussi à joindre l'ADIL et dont on peut supposer qu'ils apporteraient des réponses moins positives.

Résultats de l'enquête de satisfaction 2021**Nombre d'enquêtes : 19 978****Type de consultation ?**

Réponse	Décompte	Pourcentage
Consultation en ADIL sans rendez-vous	1479	7%
Consultation en ADIL sur rendez-vous	8289	41%
Consultation téléphonique	9112	46%
Par e-mail	984	5%
Visite du site internet uniquement	50	0%
Sans réponse	64	0%
Total	19978	100%

Pour une consultation à l'ADIL sur rendez-vous, le délai pour obtenir votre rendez-vous était... ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Très satisfaisant	5083	61%
Satisfaisant	2983	36%
Insatisfaisant	149	2%
Très insatisfaisant	29	0%
Sans réponse	45	1%
Total	8289	100%

Pour un consultation par téléphone, joindre l'ADIL a été... ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Très facile	5197	57%
Facile	3155	35%
Difficile	624	7%
Très difficile	76	1%
Sans réponse	60	1%
Total	9112	100%

Pour une consultation à l'ADIL sans rendez-vous, le délai d'attente était... ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Très satisfaisant	1053	71%
Satisfaisant	374	25%
Insatisfaisant	18	1%
Très insatisfaisant	5	0%
Sans réponse	29	2%
Total	1479	100%

Quel était le thème de votre consultation ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Location	11111	56%
Acquisition d'un logement	1660	8%
Travaux d'amélioration, rénovation énergétique	3123	16%
Copropriété	1869	9%
Fiscalité	460	2%
Autre	1696	8%
Sans réponse	59	0%
Total	19978	100%

Avez-vous reçu un bon accueil ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui	17398	87%
Plutôt Oui	2002	10%
Plutôt Non	59	0%
Non	61	0%
Sans réponse	458	2%
Total	19978	100%

Avez-vous eu affaire avec une personne compétente ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui	17318	87%
Plutôt Oui	2236	11%
Plutôt Non	64	0%
Non	50	0%
Sans réponse	310	2%
Total	19978	98%

Avez-vous compris facilement les explications ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui	16489	83%
Plutôt Oui	3013	15%
Plutôt Non	121	1%
Non	61	0%
Sans réponse	294	1%
Total	19978	100%

Avez-vous reçu des informations adaptées à vos besoins ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui	16654	83%
Plutôt Oui	2743	14%
Plutôt Non	147	1%
Non	119	1%
Sans réponse	315	2%
Total	19978	100%

Avez-vous reçu des brochures d'information ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui	5175	40%
Non	5675	44%
Sans réponse	2020	16%
Total	12870	100%

Comment avez-vous connu l'ADIL ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Par la presse, la radio, la télé...	955	5%
Par internet	3492	17%
Par une collectivité locale ou l'Etat	2924	15%
Par un professionnel : agent immobilier, conseiller financier, notaire, artisan, CCAS, CAF, bailleur social, Action logement...	2026	10%
Par le bouche à oreille	5348	27%
Par un précédent passage	3955	20%
Lors d'une manifestation (salon, conférence...)	194	1%
Par l'espace Info Energie ou le guichet unique rénovation énergétique	275	1%
Autre	809	4%
Total	19978	100%

Avez-vous consulté le site internet de l'ADIL ou de l'ANIL ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui	7154	36%
Non	12464	62%
Sans réponse	360	2%
Total	19978	100%

Recommanderiez-vous l'ADIL pour obtenir des informations sur le logement ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui	19039	95%
Non	688	3%
Sans réponse	251	1%
Total	19978	100%

Enquête de satisfaction

Madame, Monsieur,

Ce questionnaire a pour but de recueillir votre opinion sur l'accueil de l'ADIL et la qualité des informations qui vous ont été données.

Il nous servira à améliorer les services que nous vous apportons.

Merci de bien vouloir prendre le temps d'y répondre.

Cochez les cases correspondant à votre réponse.

1) Comment avez-vous connu l'ADIL ?

- Par la presse, radio, tv
- Par Internet
- Par une collectivité locale ou l'Etat ...
- Par un professionnel: agent immobilier, conseiller financier, notaire, artisan, CCAS, CAF, bailleur social, Action logement ...
- Par le bouche à oreille
- Par un précédent passage
- Lors d'une manifestation (Salon, Conférence, Rencontres Habitat ...)
- Par l'Espace Info Energie ou le guichet unique rénovation info service
- Autre : ...

2) Votre consultation en ADIL

Comment vous a informé l'ADIL ?

- Lors d'une consultation en face à face sans rendez-vous
- Lors d'une consultation en face à face sur rendez-vous
- Par téléphone
- Par e-mail
- Visite du site internet uniquement

Si vous êtes venu sur rendez-vous :

Le délai nécessaire pour obtenir un RDV était-il ?

- Très satisfaisant
- Satisfaisant
- Insatisfaisant
- Très insatisfaisant

Si vous êtes venu sans rendez-vous :

L'attente avant d'être reçu(e) par un conseiller vous a-t-elle parue ?

- Très satisfaisante
- Satisfaisante
- Insatisfaisante
- Très insatisfaisante

Si la consultation a eu lieu par téléphone:

Joindre l'ADIL a été :

- Très facile
- Facile
- Difficile
- Très difficile

3) Sur quoi portaient les informations demandées ?

- Location
- Acquisition d'un logement
- Travaux d'amélioration, rénovations énergétiques
- Copropriété
- Fiscalité
- Autre

4) Que pensez-vous de votre entretien à l'ADIL ?

J'ai reçu un bon accueil Oui Plutôt Oui Plutôt Non Non

J'ai eu affaire à une personne compétente Oui Plutôt Oui Plutôt Non Non

J'ai compris facilement ses explications Oui Plutôt Oui Plutôt Non Non

J'ai reçu des informations adaptées à mes besoins Oui Plutôt Oui Plutôt Non Non

J'ai reçu des brochures d'informations Oui Non

5) Avez-vous consulté le site Internet de l'ADIL ?

Si oui, y avez-vous trouvé des informations utiles ? Oui Plutôt Oui Plutôt Non Non

6) Recommanderiez-vous l'ADIL pour obtenir des informations sur le logement ?**7) Quelles sont vos éventuelles remarques pour améliorer notre service ?**

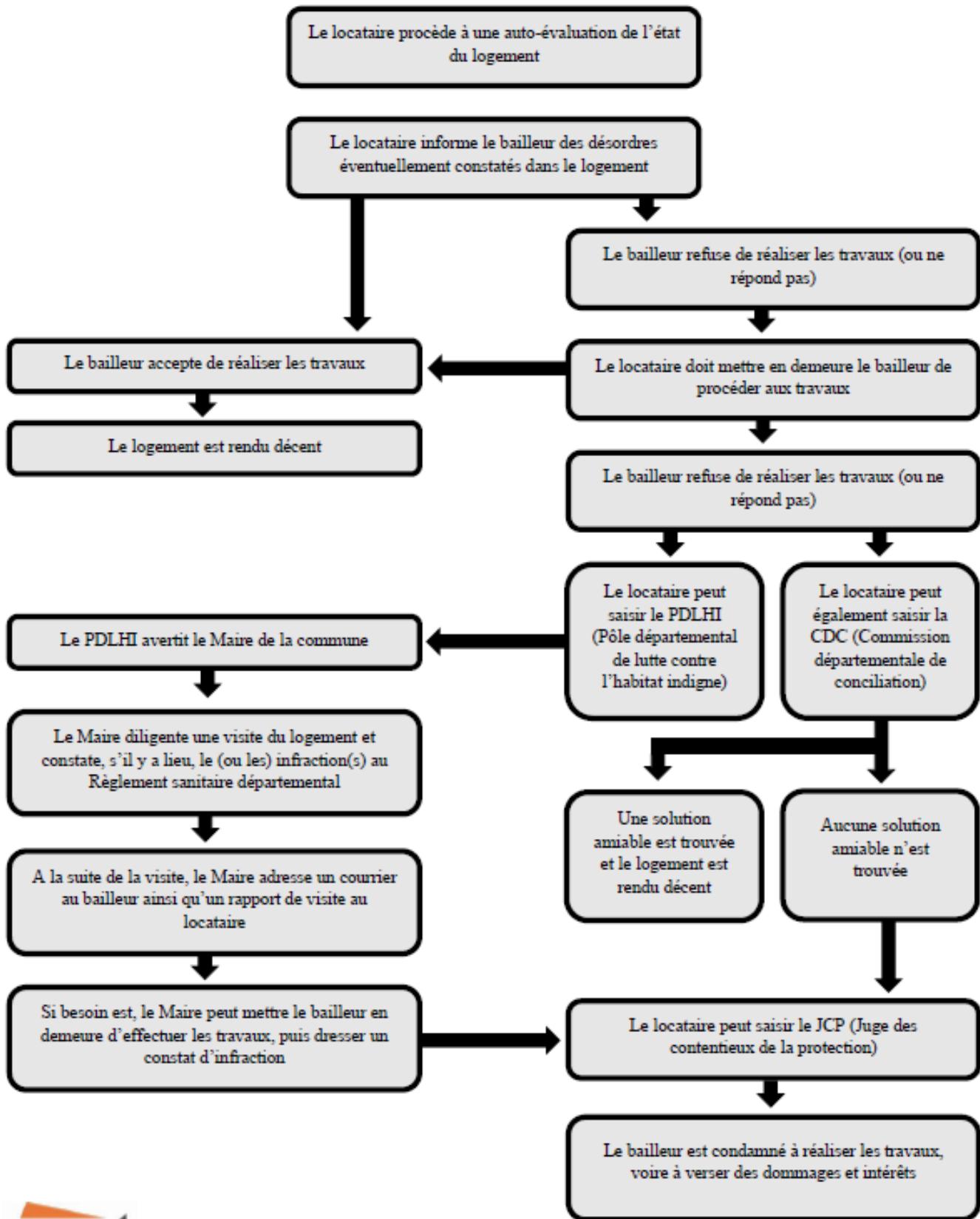
Réponses à l'enquête de satisfaction 2021

ADIL01	548	ADIL60	107
ADIL03	307	ADIL61	21
ADIL05	110	ADIL63	28
ADIL06	612	ADIL64	519
ADIL08	222	ADIL65	181
ADIL10	126	ADIL66	395
ADIL11	150	ADIL67	215
ADIL12	145	ADIL68	195
ADIL13	0	ADIL69	273
ADIL16	125	ADIL70	169
ADIL17	145	ADIL71	1
ADIL19	137	ADIL73	332
ADIL2A	123	ADIL74	454
ADIL2B	72	ADIL75	851
ADIL21	205	ADIL76	193
ADIL22	62	ADIL77	2430
ADIL24	287	ADIL78	79
ADIL25	153	ADIL79	1
ADIL26	401	ADIL80	709
ADIL27	9	ADIL81	213
ADIL29	338	ADIL82	6
ADIL30	196	ADIL83	258
ADIL31	118	ADIL84	0
ADIL32	2	ADIL85	401
ADIL33	111	ADIL86	0
ADIL34	548	ADIL87	130
ADIL35	0	ADIL89	85
ADIL36	253	ADIL91	232
ADIL38	313	ADIL92	38
ADIL39	388	ADIL93	102
ADIL40	254	ADIL94	364
ADIL41	308	ADIL95	9
ADIL42	690	ADIL971	101
ADIL44	333	ADIL972	123
ADIL45	303	ADIL973	81
ADIL46	105	ADIL974	403
ADIL47	175		
ADIL48	42		
ADIL49	0		
ADIL53	0		
ADIL54	300		
ADIL56	326		
ADIL57	233		
ADIL59	639		

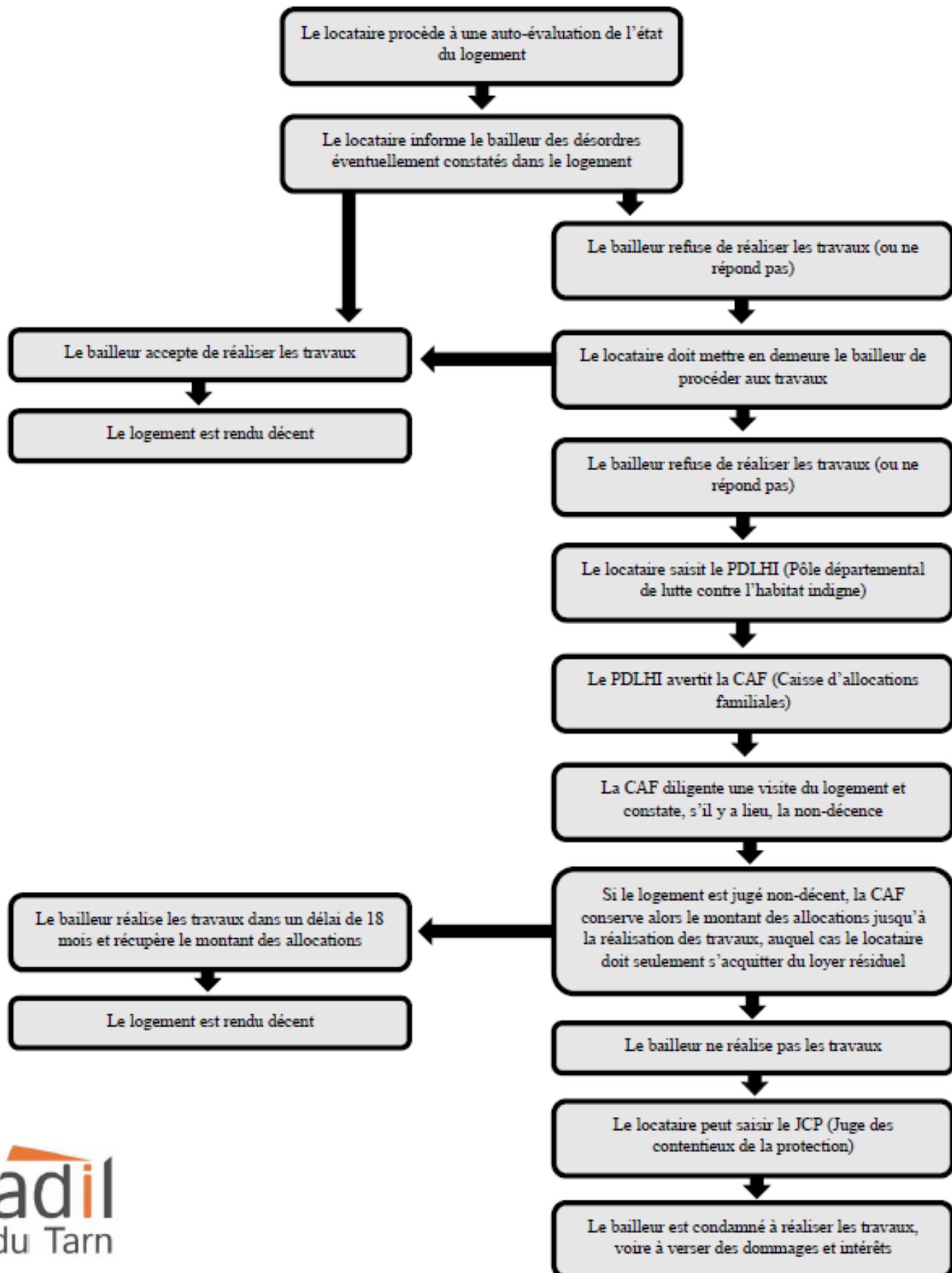


Fiches procédure logement indigne - Parc locatif privé et public

Si le locataire occupe un logement social (HLM – conventionné ANAH) **ou** s'il ne perçoit pas une allocation logement :



Si le locataire n'occupe pas un logement social (HLM – conventionné Anah) ET s'il perçoit une allocation logement (ALS – ALF) :



Plan de financement

Votre en-tête

Simulation de l'acquisition immobilière d'un logement ancien

Votre situation

Vous vivez...	: seul(e)
Nombre de personnes	: 2 personnes destinées à occuper ce logement
Nombre d'enfants à charge	: 1 enfant
Liste des enfants à charge	: 1 enfant, né le 01/12/2018
Revenu fiscal de référence 2020	: 17 500 € (pour l'ensemble des occupants futurs)
Revenu mensuel courant	: 1 500 € (pour l'ensemble des occupants futurs)

Eléments de calcul du revenu mensuel courant du ménage

Chef de ménage
Salaire net, yc primes fixes : 1 500 €/mois (sur 12 mois)

Votre projet

Nature de l'opération	: acquisition d'un logement ancien (avec travaux d'amélioration représentant au moins 25% du coût total de l'opération)
Destination du logement	: résidence principale de l'emprunteur (vous n'avez pas été propriétaire de votre résidence principale au cours des deux dernières années)
Type de logement	: habitat individuel
Commune de l'opération envisagée	: Castres (Tarn)
Zone géographique	: Zone B2

Le coût de votre projet

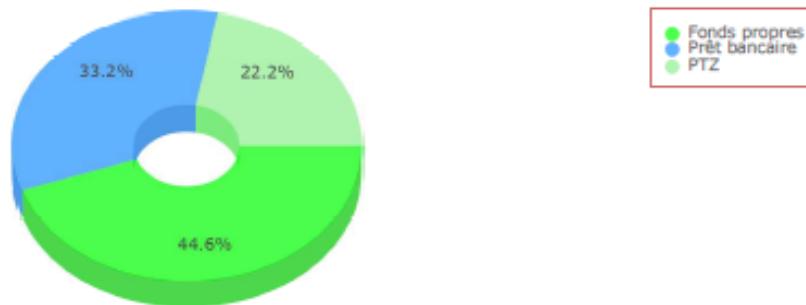
Budget total	: 174 819 €
- Estimation des frais de notaire	: 10 280 €
- Estimation des frais de garantie d'emprunt	: 1 180 €
Budget résiduel approximatif	: 163 359 €
Budget total	: 174 819 €
- Fonds propres	: 78 000 €
Endettement nécessaire	: 96 819 €

Certificats d'économies d'énergie (CEE)

Cumul des certificats	: 3 000 €
-----------------------	-----------

Plan de financement proposé

Plan de financement de l'opération



Fonds propres

Espargne	: 60 000 €
anah ou mpr	: 18 000 €

Prêt bancaire (prêt lissé)

Montant du prêt	: 58 072 €
Durée du prêt	: 25 ans
Taux d'intérêt du prêt	: 1,40 %
Assurance décès/invalidité	: 0,35 % (en % capital emprunté)
Assurance perte d'emploi	: 0,00 € (pour 10000 €/période)
Première échéance	: 368,70 € (dont intérêts 67,75 €, assurances 16,94 € et amortissement 284,01 €)

PTZ

Montant du prêt	: 38 747 €
Durée du prêt	: 20 ans
Taux d'intérêt du prêt	: 0,00 %
Assurance décès/invalidité	: 0,35 % (en % capital emprunté)

Assurance perte d'emploi : 0,00 € (pour 10000 €/période)
Première échéance : 11,30 € (dont intérêts 0,00 €, assurances 11,30 € et amortissement 0,00 €)

Le financement de votre acquisition a été établi en appliquant une technique dite de lissage de l'ensemble de vos crédits. Le lissage vous permet de supporter une mensualité constante tout au long de la durée de remboursement des crédits.

Le taux d'effort est le rapport de votre mensualité totale à vos revenus mensuels.

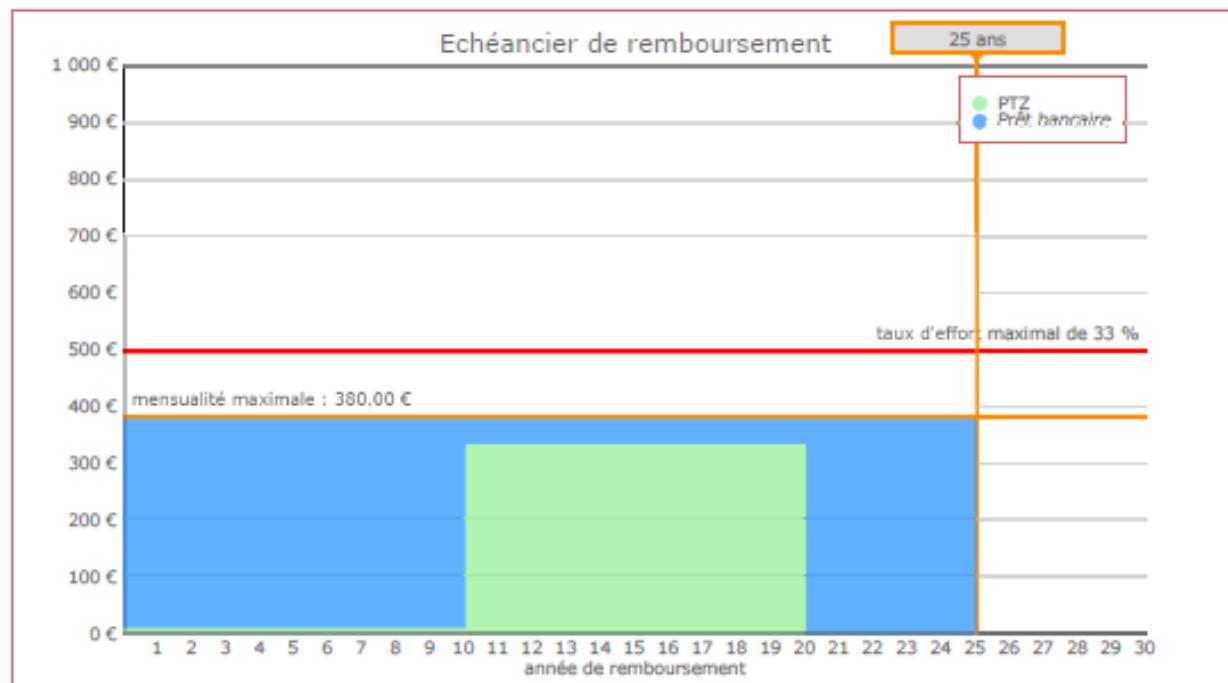
Première mensualité : **380,00 €**
Taux d'effort : 25,30 %

Tableau récapitulatif de l'évolution des mensualités des différents prêts

Durée de la période	Prêt bancaire (prêt lissé)	PTZ	Total mensualités
10 ans	368,70 €	11,30 €	380,00 €
10 ans	45,81 €	334,19 €	380,00 €
5 ans	380,00 €	0,00 €	380,00 €

Coût des crédits

Coût des crédits	Prêt bancaire (prêt lissé)	PTZ	Ensemble des crédits
Intérêts	9 387,57 €	0,00 €	9 387,57 €
Assurances	5 081,31 €	2 712,27 €	7 793,58 €
Total général	14 468,88 €	2 712,27 €	17 181,15 €



Diagnostic simplifié sur l'évolution de vos revenus et de vos charges

Croissance des revenus du ménage : 0,50 %/an
 Liste des enfants à charge : 1 enfant, né le 01/12/2018
 Enfant(s) à considérer à charge jusqu'à : 18 ans

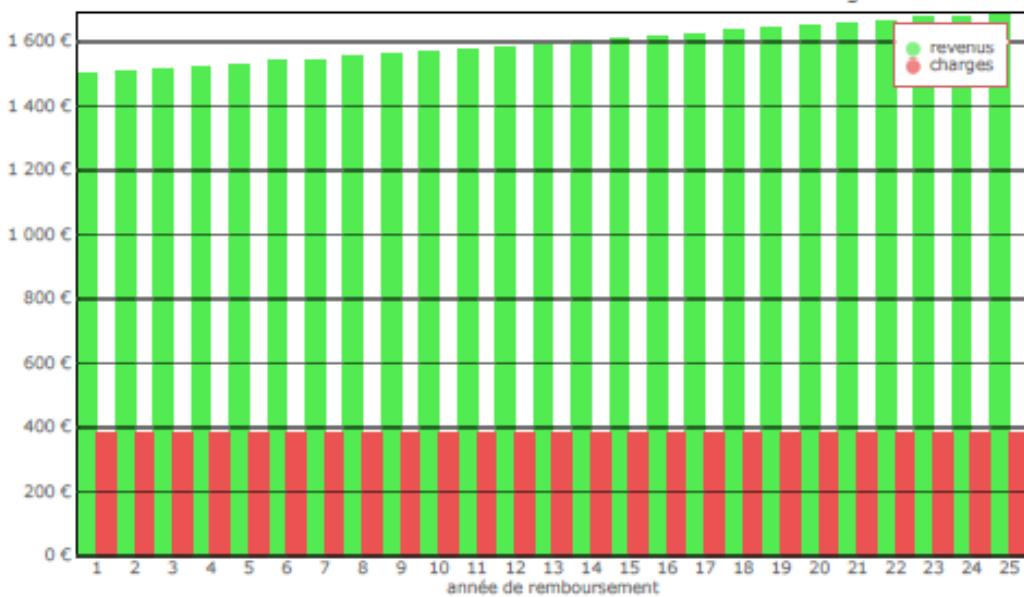
Tableau estimatif de l'évolution de vos revenus et de vos charges

Année de remboursement	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Revenus mensuels	1 500 €	1 505 €	1 515 €	1 525 €	1 530 €	1 540 €	1 545 €	1 555 €	1 560 €	1 570 €
Enfants à charge	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Allocations familiales	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total ressources	1 500 €	1 505 €	1 515 €	1 525 €	1 530 €	1 540 €	1 545 €	1 555 €	1 560 €	1 570 €
Mensualités	380 €	380 €	380 €	380 €	380 €	380 €	380 €	380 €	380 €	380 €
Crédits en cours	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Charges estimées	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total charges	380 €	380 €	380 €	380 €	380 €	380 €	380 €	380 €	380 €	380 €
Reste à vivre net	1 120 €	1 125 €	1 135 €	1 145 €	1 150 €	1 160 €	1 165 €	1 175 €	1 180 €	1 190 €
Tx d'effort	25,3 %	25,2 %	25,1 %	24,9 %	24,8 %	24,7 %	24,6 %	24,4 %	24,4 %	24,2 %

Année de remboursement	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Revenus mensuels	1 575 €	1 585 €	1 595 €	1 600 €	1 610 €	1 615 €	1 625 €	1 635 €	1 640 €	1 650 €
Enfants à charge	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0
Allocations familiales	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total ressources	1 575 €	1 585 €	1 595 €	1 600 €	1 610 €	1 615 €	1 625 €	1 635 €	1 640 €	1 650 €
Mensualités	380 €	380 €	380 €	380 €	380 €	380 €	380 €	380 €	380 €	380 €
Crédits en cours	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Charges estimées	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total charges	380 €	380 €	380 €	380 €	380 €	380 €	380 €	380 €	380 €	380 €
Reste à vivre net	1 195 €	1 205 €	1 215 €	1 220 €	1 230 €	1 235 €	1 245 €	1 255 €	1 260 €	1 270 €
Tx d'effort	24,1 %	24,0 %	23,8 %	23,8 %	23,6 %	23,5 %	23,4 %	23,2 %	23,2 %	23,0 %

Année de remboursement	21	22	23	24	25
Revenus mensuels	1 655 €	1 665 €	1 675 €	1 680 €	1 690 €
Enfants à charge	0	0	0	0	0
Allocations familiales	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total ressources	1 655 €	1 665 €	1 675 €	1 680 €	1 690 €
Mensualités	380 €	380 €	380 €	380 €	380 €
Crédits en cours	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Charges estimées	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total charges	380 €	380 €	380 €	380 €	380 €
Reste à vivre net	1 275 €	1 285 €	1 295 €	1 300 €	1 310 €
Tx d'effort	23,0 %	22,8 %	22,7 %	22,6 %	22,5 %

Evolution estimative de vos revenus et de vos charges



Ce document n'a aucune valeur contractuelle
 Les données sont fournies à titre indicatif sur la base des éléments déclarés

5

Rapport financier





Bilan comptable et financier

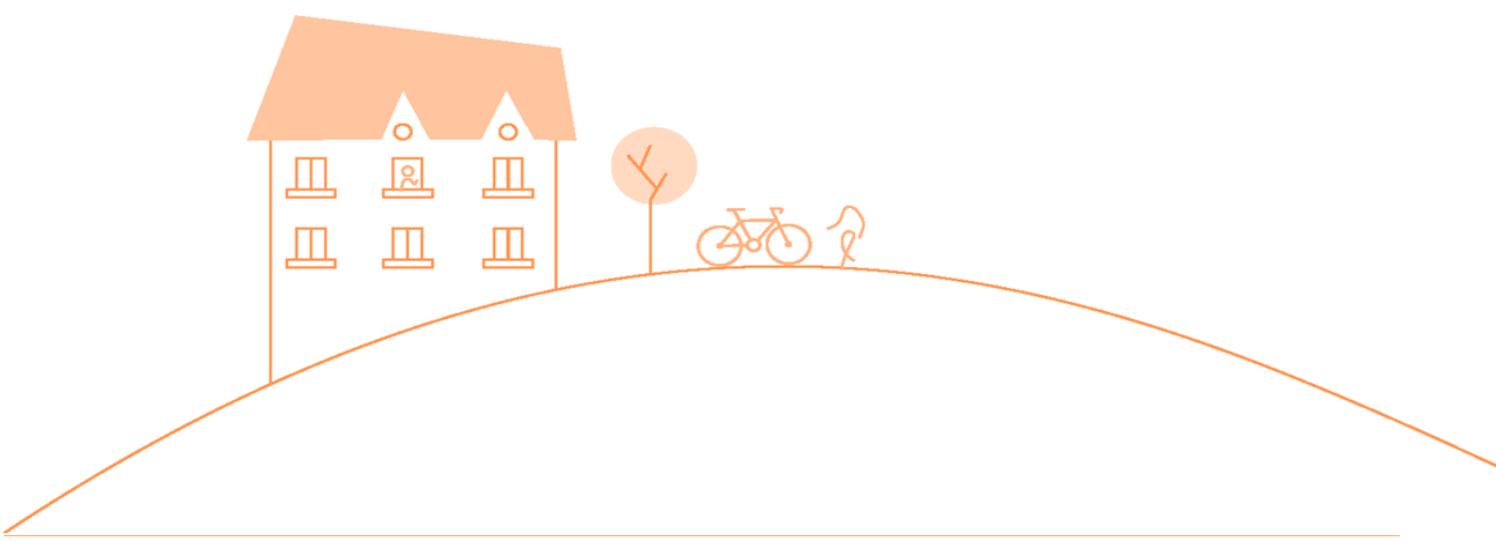
Quelques chiffres clés

Total du bilan	:	235 359 €
Prestations	:	3 906 €
Résultat net comptable	:	16 498 €

Principaux indicateurs

Produits	351 3414 €		
donc Etat	:	59 000 €	
Action Logement	:	59 000 €	
Département	:	40 000 € 102 000 €	
EPCI	:	37 000 €	
Mouvement HLM	:	21 500 €	
CAF	:	15 000 €	
Organisations professionnelles	:	1 800 €	
Associations	:	840 €	
Etablissements financiers	:	3 400 €	
Fournisseurs d'énergie	:	2 300 €	

Charges	334 816 €		
donc Achat et fournitures	:	41 951 €	
Impôts	:	3 365 €	
Salaires	:	193 759 €	
Charges sociales	:	60 434 €	
Dotation	:	10 700 €	
Report fonds dédiés	:	24 270 €	





ADIL 81

Numéro SIRET : 41149817300029
Code APE : 9499z

3, boulevard Lacombe
81000 ALBI

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 31/12/2021



Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région de Toulouse Midi-Pyrénées.
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Toulouse.
Société à responsabilité limitée au capital de 111 000 euros – RCS d'ALBI – Siret : 444 908 990 00021

ADIL 81

3, boulevard Lacombe 81000 ALBI

ADIL 81**BILAN ACTIF**

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	4 840	4 840				
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations Incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions	72 443	64 883	7 560	3,21	11 316	6,40
. Installations techniques, matériel & outillage industriels						
. Autres immobilisations corporelles	85 003	79 010	5 994	3,00	5 337	3,02
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres						
TOTAL (I)	162 286	148 733	13 553	8,76	16 653	9,40
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes	4 460		4 460	1,99	4 520	2,56
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 195		1 195	0,51	503	0,28
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	15 924		15 924	6,77	13 000	7,26
Valeurs mobilières de placement	42 574		42 574	19,09	42 574	24,10
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	154 499		154 499	88,64	97 977	55,46
Charges constatées d'avance	3 155		3 155	1,34	1 452	0,82
TOTAL (II)	221 806		221 806	84,26	160 025	90,97
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	384 092	148 733	235 359	100,00	176 678	100,00

ADIL 81

3, boulevard Lacombe 81000 ALBI

ADIL 81**BILAN PASSIF**

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

PASSIF		Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau				
Excedent ou déficit de l'exercice		16 498	7,01	14 332
Situation nette (sous total)		134 310	50,00	117 812
Fonds propres consomptibles				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	TOTAL (I)	134 310	50,00	117 812
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés		24 270	10,31	
PROVISIONS	TOTAL (II)	24 270	10,31	
Provisions pour risques				
Provisions pour charges		23 308	5,90	18 958
DETTES	TOTAL (III)	23 308	5,90	18 958
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 980	3,38	4 973
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales		45 491	19,39	34 935
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
Ecarts de conversion passif (V)	TOTAL (IV)	53 471	22,72	39 908
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)		235 359	100,00	176 678

ENGAGEMENTS REÇUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

ENGAGEMENTS DONNÉS

ADIL 81

3, boulevard Lacombe 81000 ALBI

ADIL 81

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
- Ventes de biens	622	370	252	68,11
- dont ventes de dons en nature				
- Ventes de prestations de services	3 284	2 156	1 128	52,32
- dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
- Concours publics et subventions d'exploitation	342 913	268 511	74 402	27,71
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible				
- Ressources liées à la générosité du public				
- Dons manuels				
- Mécénats				
- Legs, donations et assurances-vie				
- Contributions financières				
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	3 892	11 730	-7 838	-66,85
Utilisations des fonds dédiés	603	-260	863	331,32
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)	351 314	282 507	68 807	24,35
CHARGES D'EXPLOITATION:				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	41 851	32 350	9 601	29,68
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	3 365	3 143	222	7,06
Salaires et traitements	193 759	177 185	16 574	9,35
Charges sociales	60 434	51 813	8 621	16,64
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 363	6 692	-329	-4,98
Dotations aux provisions	4 350		4 350	NS
Reports en fonds dédiés	24 270		24 270	NS
Autres charges	325	12	313	NS
Total des charges d'exploitation (II)	334 816	271 195	63 621	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	16 498	11 311	5 187	45,85
PRODUITS FINANCIERS:				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	1	3 020	-3 019	-99,95
Déficiences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	1	3 020	-3 019	-99,95
CHARGES FINANCIERES:				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Déficiences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	1	3 020	-3 019	-99,95

ADIL 81

3, boulevard Lacombe 81000 ALBI

ADIL 81**COMpte DE RÉSULTAT**

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
-------------------------------------	---	---	-----------------------------------	---

RESULTAT COURANT avant Impôts (I - II + III - IV)	16 498	14 332	2 166	15,11
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<i>Total des produits exceptionnels (V)</i>				
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
<i>Total des charges exceptionnelles (VI)</i>				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	351 315	285 527	65 788	23,04
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	334 816	271 195	63 621	23,48
EXCEDENT OU DEFICIT	16 498	14 332	2 166	15,11

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
	TOTAL			
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
	TOTAL			

ADIL 81

3, boulevard Lacombe 81000 ALBI

ADIL 81

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%		
	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens	622		370		252	66,11
701200 VENTES DE JEUX	622		370		252	66,11
- dont ventes de dons en nature						
- Ventes de prestations de services	3 284		2 156		1 128	52,32
706100 PRESTATIONS DE SERVICES	3 284		2 156		1 128	52,32
- dont parrainages						
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	342 913		268 511		74 402	27,71
740000 AIDE COVID	882				882	0,00
742000 SUBV. DEPARTEMENT	142 000		77 000		65 000	84,42
744100 SUBV. MAIRIES	248		284		-36	-13,37
744130 SUBV. EPCI	36 789		33 392		3 397	10,17
746100 SUBV. OFFICE HLM CASTRES MAZAMET	2 500		2 500		0,00	0,00
746200 SUBV. CGLLS	11 931		11 931		0,00	0,00
746500 SUBV. ACTION LOGEMENT	59 083		58 178		905	1,56
746600 SUBV. ETAT	59 022		57 906		1 116	1,93
747701 SUBV. MIDI HABITAT	1 000		1 000		0,00	0,00
747703 SUBV. FNAIM	500		500		0,00	0,00
747708 SUBV. SOLIHA	400		400		0,00	0,00
747708 SUBV. LCA FFB	180		180		0,00	0,00
747707 SUBV. FFB 81	180		180		0,00	0,00
747709 SUBV. CAF	15 000		15 000		0,00	0,00
747710 SUBV. CASA	1 200		1 200		0,00	0,00
747712 SUBV. BPO	1 200		900		300	33,33
747714 SUBV. TARN HABITAT	5 000		5 000		0,00	0,00
747720 SUBV. ENGIE	1 500		2 300		-800	-34,77
747730 SUBV. CDAD	80		80		0,00	0,00
747731 SUBV. CLCV 81	80		80		0,00	0,00
747734 SUBV. CHAMBRE DES METIERS	500		500		0,00	0,00
747735 SUBV. AMELT	200				200	0,00
747736 SUBV. ASSOCIATION DES MAIRES	200				200	0,00
747740 SUBV. 3F IMMOBILIER	2 000				2 000	0,00
747760 SUBV. EDF	800				800	0,00
747770 SUBV. CAPEB	180				180	0,00
747780 SUBV. UNPI PAYS ALBIGEOIS	180				180	0,00
747790 SUBV. UDAF	80				80	0,00
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels						
- Mécénats						
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	3 892		11 730		-7 838	-66,88
781500 REPR/PROV.RISQ.CHARG.EXPL			6 336		-6 336	-100,00
791200 TRANSFERTS CHARGES D'EXPL	212				212	0,00
791400 INDEMNITE CPAM	3 680		5 394		-1 714	-31,77
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	603		-260		863	331,92
713550 VARIATION PRODUITS FINIS	-80		-260		200	76,92
758000 PRODUITS DIVERS GESTION	683				683	0,00
Total des produits d'exploitation (I)	351 314		282 507		68 807	24,36

ADIL 81

3, boulevard Lacombe 81000 ALBI

ADIL 81

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
CHARGES D'EXPLOITATION:				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	41 951	32 350	9 601	29,68
606100 EDF	742	711	31	4,35
606110 EAU	101	90	11	12,22
606300 FUTURES ENT.PETITS EQUIPE	394	237	157	88,24
606400 ACH.FOURNIT.ADMINISTRATIV	3 030	2 831	199	7,03
614000 CHARGES LOCAT.COPROPRIETE	3 376	2 267	1 109	49,92
615100 ENTRETIEN VOITURE	414		414	N/A
615200 ENTRETIEN LOCAUX	1 297		1 297	N/A
615600 ASSISTANCE - MAINTENANCE		879	-879	-100,00
616000 PRIMES D'ASSURANCE	2 947	2 313	634	27,41
618100 DOCUMENTATION ABONNEMENT	4 888	3 365	1 523	45,38
618550 PHOTOCOPIES	4 949	4 849	100	2,04
622600 HONORAIRES	3 168	3 516	-348	-9,99
622610 COMMISSIONS AUX COMPTES	2 016	1 968	48	2,44
623000 PUB.PUBLIC.REL.PUBLICUES	360	502	-142	-28,35
623300 FOIRES EXPOSITIONS		548	-548	-100,00
623400 CADEAUX - DONS	534	396	138	34,88
624200 PERMANENCES	1 480	1 136	344	30,25
626100 AFFRANCHISSEMENTS	1 753	620	1 133	182,74
626200 FRAIS TELECOMMUNICATION	588	811	-223	-37,49
626210 COMMUNICATION NET COM	4 603	3 397	1 206	35,50
626300 INTERNET	509	513	-4	-0,77
627500 SERVICES BANCAIRES ET ASS	340	708	-368	-51,97
628100 COTISATIONS	312	309	3	0,97
628110 FOR.ORGAN.PAR ADIL	1 449	369	1 080	292,98
628120 STAGES - FORMATION - REUNION	2 701	214	2 487	N/A
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	3 365	3 143	222	7,05
633300 TAXE FORMATION	989	859	130	15,13
635120 TAXES FONCIERES	2 376	2 284	92	4,01
Salaires et traitements	193 759	177 185	16 574	9,35
641100 SALAIRES	166 408	156 246	10 162	6,35
641200 CONGES PAYES	5 916	-1 459	7 375	505,48
641400 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	21 435	22 398	-963	-4,29
Charges sociales	60 434	51 813	8 621	15,64
645100 URSSAF	43 060	41 653	1 407	3,35
645200 COTISATIONS MUTUELLES	2 274	1 503	771	51,79
645300 RETRAITE + PREVOYANCE	10 708	9 659	1 049	10,66
645500 CH.SLES S/C/P	3 338	-1 793	5 131	286,17
647500 MEDECINE TRAVAIL.PHARMACI	1 054	791	263	33,25
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 363	6 692	-329	-4,91
681120 DOT.AMORT.S/IMMO.CORPOREL	6 363	6 692	-329	-4,91
Dotations aux provisions	4 350		4 350	N/A
681500 DOT.AUX PROV.P/CHARG ET I	4 350		4 350	N/A
Reports en fonds dédiés	24 270		24 270	N/A
689500 REPORTS EN FONDS DEDIES	24 270		24 270	N/A
Autres charges	325	12	313	N/A
656000 AUTRES CHAR.DIVERS.GESTION	325	12	313	N/A
Total des charges d'exploitation (II)	334 816	271 195	63 621	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	16 498	11 311	5 187	45,95
PRODUITS FINANCIERS:				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	1	3 020	-3 019	-99,96

ADIL 81

3, boulevard Lacombe 81000 ALBI

ADIL 81**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)		Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
784000 REVENUS VAL MOB PLACEMENT	1	3 020		-3 019	-99,99
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
Défauts positifs de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (III)	1	3 020		-3 019	-99,99
CHARGES FINANCIERES:					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Défauts négatifs de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements					
Total des charges financières (IV)					
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	1	3 020		-3 019	-99,99
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	16 498		14 332	2 166	+15,11
PRODUITS EXCEPTIONNELS:					
Sur opérations de gestion					
Sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels (V)					
CHARGES EXCEPTIONNELLES:					
Sur opérations de gestion					
Sur opérations en capital					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions					
Total des charges exceptionnelles (VI)					
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)					
Participation des salariés aux résultats (VII)					
Impôts sur les bénéfices (VIII)					
Total des produits (I + III + V)	351 315		285 527	65 788	23,04
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	334 816		271 185	63 621	23,46
EXCEDENT OU DEFICIT	16 498		14 332	2 166	+15,11
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
PRODUITS :					
Dons en nature					
Prestations en nature					
Bénévolat					
TOTAL					
CHARGES :					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens et services					
Prestations					

ADIL 81

3, boulevard Lacombe 81000 ALBI

ADIL 81**COMPTE DE RÉSULTAT**

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
--	---	---	-----------------------------------	---

Personnel bénévole

TOTAL

Personnel bénévole				
	TOTAL			



6

Les résolutions





L'assemblée générale de l'ADIL du Tarn, réunie le 2 juin 2022, a pour objet de se prononcer sur les résolutions suivantes :

Résolution n° 1 :

Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale qui s'est déroulée le 7 octobre 2021.

Résolution n° 2 :

Suite à la présentation du rapport sur les comptes et le bilan de l'association, et après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes, l'assemblée générale se prononce sur le bilan financier de l'ADIL pour 2021.

Résolution n° 3 :

Suite à la présentation de l'activité pour 2021, les membres de l'assemblée générale sont appelés à approuver l'activité de l'ADIL du Tarn.

Résolution n° 4 :

L'assemblée générale se prononce sur le quitus à donner aux administrateurs de l'ADIL du Tarn.

Résolution n° 5 :

Conformément aux statuts de l'ADIL, le conseil d'administration se renouvelle par tiers tous les ans. Pour 2022, sont renouvelables les administrateurs suivants :

- Collège I : offreurs de biens et services concourant au logement
 - FD BTP 81
 - UNPI des Pays Albigeois
- Collège III : pouvoirs publics et organisations d'intérêt général
 - CAF du Tarn

Nouveau membre du conseil d'administration : SOLIHA